

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 6 juillet 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DGRI 55 Subvention (5 000 euros) à l'association Solidarité Internationale LGBTQI pour sa contribution au programme de bourses de la Conférence internationale francophone LGBT de Montréal 2017.

M. Patrick KLUGMAN et Mme Hélène BIDARD, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 20 juin 2017 par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à Solidarité Internationale LGBTQI, 20 rue Houdon, 75018 Paris ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Patrick KLUGMAN, au nom de la 7e Commission, et Madame Hélène BIDARD, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 5 000 euros est attribuée à Solidarité Internationale LGBTQI, 20 rue Houdon, 75018 Paris (simpa n° 188343 ; dossier 2017_07808).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, nature 6574, VF 07002 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2017 et suivants, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO